

# Charte Qualité 2021-2022

Soucieux de la qualité de ses prestations et de la bonne conduite de ses projets, Paris Notaires Services est certifiée conforme à l'ISO 9001 depuis 2008 et a obtenu la certification version 2015 en décembre 2017. Cette certification a été renouvelée en décembre 2020.

Devant faire face à l'accélération de la numérisation dans tous les domaines d'activités, Paris Notaires Services se doit d'accompagner la profession et de répondre aux fantastiques enjeux qui s'ouvrent aux notaires pour satisfaire la demande de leurs clients et de leurs partenaires. Le travail à distance expérimenté pendant la pandémie doit constituer un facteur de progrès à moyen terme et des opportunités de développement dans tous les processus. Paris Notaires Services doit, dans un fort contexte concurrentiel, rester active, responsable et fondamentalement au service de la profession.

La politique qualité de Paris Notaires Services pour la période 2021-2022 validée en février 2021 par son conseil de surveillance est la suivante :

- **Evaluer de façon permanente la satisfaction des clients par rapport aux services apportés** en systématisant les enquêtes de satisfaction ou les groupes de travail avec les clients et les partenaires
- **Déployer une politique commerciale adaptée à chaque service** pour fidéliser et capter de nouveaux clients
- **Innover pour mieux répondre à l'évolution des besoins des clients**, développer de nouveaux outils de travail pour améliorer la qualité de service et la productivité des offices
- **Adapter les services au contexte sanitaire et économique et intégrer les préoccupations RSE dans les activités** pour inscrire PNS dans son écosystème.

La direction s'engage à adapter en permanence le système qualité aux besoins des clients, des partenaires et des collaborateurs dans le cadre des textes réglementaires, avec les élus et les permanents.



Stéphane ADLER

**Président du Conseil de surveillance**



Damien ROBERT

**Secrétaire Général**